SGPath SSPath
Société Suisse de Pathologie
Schweizerische Gesellschaft für Pathologie
Swiss Society of Pathology

**Schweizerische Gesellschaft für Pathologie**
Obstgartenstrasse 7
8006 Zürich
Telefon: 044 714 72 30
administration@sgpath.ch
www.sgpath.ch

## Instructions demande affiliation SSPath

Nous vous remercions de votre intérêt à devenir membre de la Société Suisse de Pathologie..

Le processus d'affiliation est décrit dans l'article 44 des statuts:

**Art. 44**
Les demandes d'adhésion doivent être adressées par écrit au président de la Société. Toute demande d'adhésion doit être déposée au plus tard 4 semaines avant l'assemblée générale. Elle doit contenir :

- une demande d'affiliation sous la forme d'une courte lettre,
- un bref curriculum vitae du candidat avec une photo portrait,
- un aperçu de ses intérêts professionnels,
- une liste de ses publications scientifiques,
- un rapport d'un membre parrainant le candidat.

**L'admission officielle en tant que membre de la société a lieu lors de l'assemblée des membres, qui se tient pendant le congrès annuel vers la mi-novembre de l'année en cours.**

La demande d'affiliation devrait parvenir au plus tard à la mi-octobre à la

❖ **Présidente de la Société Suisse de Pathologie**
**PD Dr. med. Sylvia Höller**
Institut für klinische Pathologie
Stadtspital Zürich
Birmensdorferstrasse 497
CH-8063 Zürich
E-mail : presidium@sgpath.ch

**ET**

❖ Une copie du dossier à la
**Directrice administrative de la Société Suisse de Pathologie**
**Dr. sc. nat. Jae Kyoung PAK**
Obstgartenstrasse 7
CH-8006 Zürich
Email : management@sgpath.ch

Le dossier peut être envoyé par e-mail (de préférence) ou par courrier postal.

Avec mes meilleures salutations,